

L'ESPRESSO

Souffrir d'enseigner, faut-il rester ou partir ?

Enseignants sensibles s'abstenir. Quand un militant de la seconde carrière des enseignants et un psychiatre de la MGEN écrivent sur les enseignants, ça donne un livre riche d'expériences, mais surtout de mauvaises expériences. Mais les bons conseils, les exercices pratiques, les fiches pratiques donnent de la valeur à un ouvrage qui n'est pas qu'une longue plainte de profs au bout du rouleau.



Depuis 2006, Rémi Boyer et son association "Aide aux profs" militent pour que les enseignants qui le souhaitent aient accès à une seconde carrière, hors de l'enseignement. Un combat relayé par le Café pédagogique depuis le début. Durant ces 7 années, R. Boyer a accompagné des milliers d'enseignants. C'est cette expérience qui fait le fond de ce livre. Il propose des dizaines de témoignages poignants classés selon les difficultés rencontrées par les enseignants. L'ouvrage donne ainsi une typologie de la souffrance enseignante où on rencontre les affectations non désirées, le harcèlement par la hiérarchie ou les collègues, les agressions, le manque de valorisation. Au coeur de ces traumatismes, l'écart bien connu entre le métier rêvé et son exercice réel.

Alors on comprend mieux que le premier chapitre invite à "éviter de se tromper dans son choix", exercices à l'appui. Ce chapitre invite le lecteur à tourber cent fois ses neurones avant de faire le choix fatidique d'enseigner... Les derniers chapitres du livre proposent des stratégies pour limiter les dégâts, une fois le choix fatal effectué. Il invite à détecter les symptômes de burn out ou de stress mais aussi à utiliser les dispositifs de congé de l'éducation nationale et les trop rares voies de sortie.

Le problème de la souffrance enseignante est suffisamment attesté et suffisamment important pour justifier ce livre. On ne pourra qu'être touché par les très nombreux témoignages apportés par cet ouvrage. Et on trouvera dans la rubrique seconde carrière du Café pédagogique de nombreux exemples d'enseignants qui ont sauté le pas et quitté l'enseignement.

Rémi Boyer, José Mario Horenstein, Souffrir d'enseigner... Faut-il rester ou partir ?, Les éditions de la mémoire, ISBN 2 930418 98 2

Dans le Café pédagogique :

[Les témoignages de la rubrique seconde carrière du Café](#)

Rémi Boyer : "Ce livre va servir de moyen de prévention pour entrer dans le métier d'enseignant"

Alors que le ministère tente de recruter des enseignants, votre livre propose des centaines de témoignages d'enseignants en souffrance. C'est un livre pour décourager les apprentis enseignants? C'est si désespérant d'être enseignant ?



Il n'existait pas à ce jour d'ouvrage de prévention du métier d'enseignant, celui-ci étant aussi un outil de remédiation pour chaque difficulté qu'il est possible de vivre au cours de sa carrière.

Ce métier peut devenir désespérant très rapidement en raison des nombreuses difficultés que l'on peut y rencontrer, notamment le manque de formation à l'entrée dans le métier. Une formation étalée sur deux à trois ans, comme le préconise le GRFDE dès la licence, paraît nécessaire ; les jeunes enseignants sont fréquemment affectés comme Titulaires sur Zones de Remplacement (TZR dans le 2nd degré) ou comme Titulaires Remplacement Brigade (TRB dans le 1er degré), avec des conditions de travail difficiles, souvent partagés entre 2 à 4 établissements dans la même semaine ; le harcèlement moral est devenu monnaie courante de la part de la hiérarchie, en particulier dans le 1er degré et au collège pour le 2nd degré. L'article 178 de la loi n°2002-73 du 17.01.2002 ne permet toujours pas aux harcelés de se défendre efficacement, car la première réaction de la hiérarchie est de nier la situation, en se protégeant entre pairs, en faisant bloc ; la pénibilité du métier au fil de l'âge avec 82 médecins du travail seulement pour 850 000 enseignants, le manque de valorisation au travail avec un salaire qui plafonne dès l'âge de 50-55 ans alors que la durée de carrière ne cesse de s'allonger, constituent d'autres facteurs importants de désespérance.

Nous nous sommes fixés José Mario Horenstein (ancien Psychiatre de la MGEN) et moi plusieurs objectifs précis dans cet ouvrage :

- Informer tout lecteur sur ce que signifie être enseignant aujourd'hui, en posant des questions pour l'inviter à réfléchir, afin qu'il puisse échanger entre pairs ;
- Permettre à chaque professeur qui s'estime en difficulté de s'identifier dans la typologie proposée, afin de trouver des pistes pour s'en sortir, seul ou accompagné ;
- Être un outil de prévention, pour tous les étudiants en voie d'insertion professionnelle et les salariés en reconversion qui idéalisent parfois ce métier. Rien, dans ce métier, n'est jamais acquis, car tout y est toujours remanié, remis en question ;
- Enrichir la réflexion des personnels d'encadrement et des personnels administratifs, souvent contactés par des enseignants en difficultés variées.

Peut-on parler d'une souffrance enseignante ou le métier est-il très diversifié ?

Nous n'avons pas voulu parler de la « souffrance enseignante » car selon José Mario Horenstein le terme « souffrance » renvoie à un concept flou. Parlons plutôt de difficultés d'intensité variée, selon les affectations, et l'expérience professionnelle. Celles et ceux qui y sont confrontés ont une capacité inégale de résistance dans leur capacité à les affronter. Le métier d'enseignant est suffisamment diversifié pour rendre les enseignants heureux. Seulement, les débuts de carrière sont difficiles car les enseignants doivent rapidement constituer leur stock de préparation de cours et ne sont pas encore familiarisés avec la correction des paquets de copies.

Le métier est tellement diversifié qu'il est possible, après 5 à 10 ans de métier, de s'y épanouir, mais cela suppose de ne pas rester bloqué dans son affectation, alors que les professeurs des écoles sont soumis à un système d'ineat/exeat très contraignant, et que le taux de satisfaction dans les mutations ne cesse de diminuer dans le 2nd degré d'année en année.

C'est vrai qu'il y a souvent un fort écart entre le métier rêvé et le métier réel. Comment le livre aide-t-il à saisir cet écart ?

Nous avons mis l'accent dans ce livre sur la parole des enseignants, près de 200 témoignages provenant autant du 1er et du 2nd degré sélectionnés dans un panel de 2907 vécus qui nous sont parvenus sur Aide aux Profs entre le 1er janvier 2011 et le 1er juillet 2013. Les réponses que nous proposons selon la typologie des difficultés réelles observées nous permettent d'apporter à chacun les outils et les pistes nécessaires pour réduire cet écart, et mieux vivre son métier. Certains décideront de ne pas s'y aventurer après avoir lu cet ouvrage, car ce qui leur est décrit et expliqué est aux antipodes de ce qu'ils pensaient y trouver. Dans ce cas, ce guide pratique aura été salvateur, car il leur aura évité de se retrouver en burnout ou en dépression après 2 à 5 ans d'activité seulement.

Le livre aide-t-il à faire le deuil du métier rêvé ou à prévenir d'entrer dans le métier ?

Les deux ! Ce livre permet le deuil du métier rêvé car il informe précisément sur tous les aspects contraignants du métier, ceux qui peuvent rapidement affecter l'estime de soi et la confiance en soi des personnes. Le métier tel que les « hussards noirs de la République » le vivaient sous la IIIe République n'existe plus : les élèves ont changé, les rapports entre leurs parents et les enseignants se sont complexifiés, judiciarisés, et le comportement de la hiérarchie est devenu pesant, parfois harcelant. Ce livre va servir de moyen de prévention pour entrer dans le métier d'enseignant. Il n'existe pas en 2013 de dispositif de prévention du métier d'enseignant, devenu difficile psychologiquement, de par la diversité des savoir-être et des savoir-faire qu'il suppose.

Dans la préface vous remerciez l'ancienne DRH de Luc Chatel. L'ancien ministre a-t-il réellement agi pour aider les enseignants à accéder à une seconde carrière ? Que peut faire un enseignant aujourd'hui pour quitter le métier ?

Josette Théophile m'avait reçu deux fois, en avril 2010 et fin janvier 2012, et avait accepté une interview en 2011 de ma part. Je garde d'elle une grande qualité d'écoute et l'envie de faire bouger les choses, mais ceux qui l'entouraient alors ne l'ont pas entendu de cette oreille, ce qui a coupé court à ce que j'étais venu proposer, et qui la séduisait. Les secondes carrières qui ont été créées n'ont pas répondu aux aspirations des enseignants, puisqu'on leur propose quand ils veulent « quitter la classe » de « changer de niveau ou de discipline » ! Soit l'Education Nationale y met de la mauvaise volonté, soit elle manque cruellement d'imagination.

Quand j'ai rencontré pour la première fois les conseillers du Ministre Vincent Peillon, le 27 août 2012, puis fin novembre 2012, il m'a bien été signifié que la priorité était donnée aux recrutements de nouveaux enseignants, et au numérique. Les secondes carrières des enseignants, pourtant inscrites dans la loi portant allongement des carrières de 2003 (article 77), n'ont pas encore intéressé le ministre.

Le dispositif de seconde carrière n'a pas bougé depuis son arrivée. Pis : il s'est dégradé. Nous le savons par les centaines d'enseignants qui nous ont contactés et qui nous exposent la situation dans leur académie. L'objectif du ministre est de recruter de nouveaux enseignants, pas de les aider à changer de métier, et c'est d'autant plus complexe que dans les 10 prochaines années, plus de 25% des enseignants dépasseront l'âge de 60 ans !

Pourtant, pour rendre le métier d'enseignant de plus en plus attractif, il faut savoir faire preuve d'audace, en fluidifiant les parcours de carrière et en les diversifiant. Actuellement, à peine 6% des enseignants auront fait un autre métier que le leur au cours d'une carrière de 43 ans, et ce sont les seuls agents de l'Etat à ne pouvoir réaliser leur mobilité professionnelle en cours d'année, car de sempiternelles « nécessités de service » leur sont invoquées. La loi du 3 août 2009 prévoit pourtant qu'un agent de l'Etat peut donner un préavis de 3 mois afin de réaliser sa mobilité. Pourquoi ce qui est possible en Belgique (les enseignants peuvent y donner un préavis de 30 jours avant de partir en disponibilité !) ne l'est-il pas en France ?

Tout comme le n°138 du bulletin de l'AFAE s'y est penché en juillet 2013, il faut aller vers une Gestion de Proximité des Richesses Humaines, à l'échelle des EPLE, en permettant aux chefs d'établissement de recruter sur profil un tiers de leurs personnels, ce qui débloquerait ainsi les mutations trop difficiles actuellement et valoriserait enfin professionnellement les enseignants les plus investis, les plus compétents, en conservant deux-tiers d'enseignants affectés par voie de mutation.

Un enseignant, actuellement, pour quitter son métier, a accès au détachement uniquement pour les fonctionnaires (3800 postes de non enseignants subsistent actuellement mais ne sont pas du tout organisés comme ils pourraient l'être) ; à la disponibilité (de plus en plus, celle pour convenances personnelles est refusée ces dernières années) ; au concours interne (mais les concours de catégorie C ou B ne sont pas adaptés à des personnels de catégorie A comme les enseignants) ; à la démission avec IDV pour un projet personnel (rarement accepté par les 30 académies) pour créer leur entreprise ou aller travailler comme salarié dans le privé.

Je pense, et Josette Théophile avait accepté mon idée avec le décret du 20 janvier 2011, qu'il est préférable pour l'Education Nationale de faciliter le cumul d'activités accessoires pour les enseignants, avec ce dispositif ingénieux qu'est l'auto-entreprise, car il permet de remotiver de nombreux enseignants dans une activité externe à leur métier. On incrimine souvent les enseignants de « ne rien connaître de la réalité économique extérieure, d'être en-dehors des réalités », alors que

depuis la rentrée 2013 le Président de la République François Hollande veut développer l'entreprenariat à l'École ! Qui plus est, le projet de Loi sur la déontologie des fonctionnaires du 17 juillet de la Ministre Marylise Lebranchu va mettre fin à cette soupape essentielle.

Le livre est finalement très sombre. Est ce un livre politique ? Il y a t il des raisons d'espérer ?

On peut être tenté de le croire, en lisant le titre ou les premiers articles de presse qui y font référence, en raison des témoignages poignants qui y sont présentés dans des difficultés qui y sont exposées crescendo, jusqu'aux suicides, qui demeurent un tabou.

Est-ce un livre politique ? Nous le l'avons pas souhaité, mais il est clair que la politique qui a été menée entre 2002 et 2012 se révèle dans la montée des difficultés vécues au travail par les milliers d'enseignants qui nous ont contactés entre 2006 et 2012. Le contenu des témoignages nous montre ce que pourrait être, de nouveau, le moral des enseignants sous un nouveau quinquennat de l'opposition actuelle, si elle persistait dans cette politique de GRH.

Notre guide pratique est avant tout un message d'espoir, des pistes d'autoréflexion, des exercices pratiques de prévention, des pistes de médiation, pour s'en sortir avant que les difficultés ne deviennent trop importantes.

Il y a des raisons d'espérer car, si ce métier ne peut plus être qualifié de « plus beau du monde », il demeure un métier où il est possible d'être heureux, dès lors que l'on connaît dès le départ les moyens de désamorcer toutes les situations complexes qui peuvent affecter sa pratique professionnelle.

J'ai indiqué en fin d'introduction cette phrase qui est un message d'espérance à tous ceux qui ont envie d'exercer ce métier en sachant ce qu'ils veulent et vont y trouver : « Professeur, puisse cet ouvrage vous rendre ce service de continuer à apprécier votre métier d'enseignant dans toutes ses dimensions, en trouvant en vous les ressorts de la motivation pour vous extraire des différentes situations de difficulté que vous pouvez être conduits à rencontrer tout au long de votre carrière ».

Propos recueillis par François Jarraud